

Rencontre-débat du Comité 21

Jacques HINTZY,

Président de l'UNICEF

"La promotion du développement durable avec l'UNICEF"

Mardi 9 septembre 2003

François GOURDON, Président du Comité 21

Mesdames et messieurs, bonjour, nous accueillons le Président Jacques HINTZY sur le thème de *"La promotion du développement durable avec l'UNICEF"*. Ce titre illustre notre objectif commun.

Je suis particulièrement heureux de vous recevoir, et nos adhérents apprécieront votre intervention. Vous avez adhéré au Comité 21, en mars dernier, avec la volonté réciproque de nos deux structures de progresser dans l'accès aux biens et services essentiels dont de nombreux enfants sont privés dans le monde, mais aussi sur le très sensible sujet du travail des enfants. Vous menez une action exemplaire dans ce domaine et commencez à tisser des partenariats avec les entreprises implantées mondialement, notamment avec Ikéa dont l'action sera décrite dans le prochain livre que nous publierons le 21 octobre, intitulé *"Entreprises et Développement durable"*. Il s'agit d'un recueil de portraits et de près d'une centaine de témoignages dont le vôtre.

Mais avant de vous donner la parole, monsieur le Président, je voudrais transmettre quelques dates.

- Le 16 octobre, une rencontre-débat se tiendra à l'Assemblée nationale avec les lauréats du Ruban du développement durable. Elle sera animée par Stéphane PAOLI. Y participeront : DEXIA Crédit local, le Comité 21, l'AMF, ainsi que l'AMGVF (Association des maires des grandes villes de France). Nous présenterons l'ouvrage qui rassemble les témoignages des collectivités : *"Les territoires inventent l'avenir"* et ferons également un appel à participation pour l'édition de 2004.

Les autres rencontres prévues sont détaillées dans la lettre *"Infos 21"* qui a été éditée hier et que vous trouverez à l'entrée.

- Le 20 octobre, à Aix-en-Provence, aura lieu la restitution des Ateliers de l'Université d'été de la communication des 1^{er} et 2 septembre, co-organisée par le Comité 21

- Le 21 octobre se tiendront les 2^{èmes} Assises *"Entreprises et développement durable"* Anne-Marie SACQUET animera une table ronde avec Philippe HOUZE, Président de MONOPRIX qui est déjà venu parmi nous, Jean-Paul BAILLY, représentant La Poste -c'est un nouvel adhérent qui était également venu comme président de la RATP-, et Gérard BOIVIN, Président du groupe BEL.

- Le 21 octobre, sortira cet ouvrage *"Entreprises et Développement durable"*.

- Le 30 octobre, sera ouvert le site portail des Agendas 21 en France, une initiative importante, soutenue par de nombreux partenaires publics et privés.

Je tiens également à citer nos nouveaux adhérents : La Poste, Schneider Electric, la Communauté urbaine de Brest, *"Rapportdéveloppementdurable.org"* et l'Association Science, technologie, société.

Nous félicitons notre Vice-président, Jean-Claude OPPENEAU, ancien directeur général du Comité 21 ; qui vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur.

Notre président d'honneur, Serge ANTOINE, vient d'être nommé au Conseil scientifique de la baie de Toulon : félicitations à lui, dont j'admire l'activité.

Monsieur le Président, avant de vous donner la parole, je tiens simplement à rappeler que vous êtes diplômé d'HEC et Sciences Po ; vous avez une licence de droit et un diplôme de marketing international de Harvard. Vous êtes président du Comité français de l'UNICEF depuis 1999 ; vous en étiez précédemment le trésorier. C'est un parcours que je connais. Vous avez aussi travaillé bénévolement à la communication de l'UNICEF et avez effectué de très nombreuses missions à l'étranger. Vous avez occupé d'autres fonctions comme expert auprès de la Cour d'appel de Paris, vice-président de la Société locale d'épargne d'économie sociale de la Caisse d'Épargne de Paris ; vous êtes membre du Conseil national du développement durable et administrateur de la Fondation Royaumont. Vous êtes chevalier de l'Ordre national du mérite et chevalier de la Légion d'honneur. Voilà une vie active et dédiée maintenant à améliorer le sort des enfants dans le monde.

Exposé de M. Jacques HINTZY

Merci, j'ai toujours un peu honte à l'évocation de la liste de ce que j'ai fait, car, en vieillissant, elle s'allonge, ce qui n'est pas obligatoirement un bon signe.

L'intervention que je vais faire en introduction de nos discussions a été préparée par notre secrétaire général, Henri SCHWEBEL, présent parmi nous, avec Ashraf RAVDJEE, administrateur de l'UNICEF, et Marie THOUMYRE, notre responsable des partenariats. Ils sont dans cette salle et je les remercie de m'avoir aidé à la préparation de cet exposé.

Pour ouvrir ce point sur la promotion du développement durable et l'UNICEF, je dois souligner quelques caractéristiques de notre organisation qui renforcent, par-delà nos convictions, notre bonne adaptation à cette bataille du développement. L'UNICEF est une agence des Nations Unies, ce qui implique que notre Conseil d'administration est constitué par les gouvernements du monde entier. Ceux-ci prennent donc des engagements en étant parties prenantes à l'UNICEF, ce qui nous donne, dans de nombreuses occasions, un levier d'action important dans les différents pays où nous travaillons.

Notre implantation est aussi un élément important : nous sommes présents dans 130 pays, avec des bureaux de terrain permanents qui représentent en moyenne 50 personnes. Nous servons aussi une trentaine d'autres pays à partir de ces implantations. Nous sommes présents depuis parfois quarante ans dans certains pays, avec des équipes mixtes d'expatriés et de nationaux, ce qui nous donne une bonne connaissance du tissu local.

Notre mission est une mission de développement. Nous ne sommes pas des urgentistes, bien que les événements nous amènent à consacrer un quart de notre budget aux urgences. Notre objectif est de faire du développement sur la base de programmes qui s'étalent en général sur quatre ans. Notre mode opératoire nous met en totale liaison avec les ONG. Travailler avec l'UNICEF équivaut à travailler avec les Nations Unies et les ONG, car, sur le terrain, l'opérationnalité de nos programmes est conduite au travers d'ONG en majorité locales. En Afrique, en Inde et en Asie, il existe de nombreuses ONG locales très performantes, dévouées et efficaces, mais nous travaillons aussi au travers d'ONG internationales comme MSF, MDM ou Action contre la faim.

Nous avons un grand souci des coûts : nos frais administratifs sont de l'ordre de 7 % et nous apportons 100 % des financements que les entreprises nous donnent sur les programmes, sans aucune rétention administrative.

En dernier lieu, nous avons une véritable expertise dans notre cœur de métier, qui concerne les enfants. En conséquence, s'agissant de la plupart des problèmes que peuvent rencontrer les enfants dans les pays en voie de développement, les données de l'UNICEF constituent une référence.

Notre organisation est très pragmatique, nous sommes laïques et apolitiques. Dans les pays divisés comme le Soudan, nous avons un bureau auprès du gouvernement et un autre auprès des rebelles. Lorsque, durant le siège de Sarajevo, nous sommes allés distribuer de l'aide aux enfants qui souffraient, 80 % de cette aide a bénéficié aux enfants de Sarajevo et 20 % à ceux des forces qui assiégeaient cette ville. Notre totale conviction est que les enfants doivent être aidés par-delà les barrières et les impondérables de la vie.

Pour conclure, nous avons une grande force, et je vais employer le terme américain d'*advocacy*, c'est-à-dire de plaider. Nos efforts vont vers la création d'un mouvement mondial en faveur des enfants, de la promotion de leurs droits sur la base de la Convention des droits de l'enfant, qui est l'une des conventions les plus massivement signées à travers le monde. Tout cela dépasse de loin le seul résultat de nos financements aux programmes, qui sont de l'ordre de 1,4 milliard de dollars. C'est une somme non négligeable, mais elle représente environ 10 % du chiffre d'affaires d'Air France, ce qui n'est pas suffisant pour aider l'ensemble des enfants du monde. Si nous obtenons des résultats, c'est parce que nous développons tout ce travail de mobilisation de l'ensemble des leaders, qu'ils soient politiques ou économiques.

Après ces quelques mots sur nos caractéristiques en matière d'aide au développement et avant de vous exposer des exemples, je voudrais vous donner quelques éléments sur notre insertion dans le développement durable.

Sachez que nous ne sommes pas par hasard au Comité 21. Nous avons pris, depuis trois ans, une position stratégique sur le développement durable et celle-ci nous a amenés à nous rapprocher largement de tous les opérateurs et cercles de réflexion en cette matière. De plus, nous sommes aussi membre du CNDD. Nous siégeons au Conseil d'administration de VIGEO. Nous travaillons avec NOVETHIC, avec l'Observatoire de la responsabilité sociale des entreprises, avec des sociétés spécialisées en matière de communication des entreprises. Nous sommes partenaires du Trophée de l'Ordre des experts-comptables en ce qui concerne la qualité des données fournies par les entreprises en matière de développement durable. A l'international, nous sommes partenaire de l'indice *FTSE4Good* et nous intervenons régulièrement dans un certain nombre de débats sur le développement durable. Cet engagement repose sur l'évidence que le développement durable ne peut être mieux assuré qu'en améliorant le facteur humain.

Les valeurs du développement durable sont nées autour de l'environnement et de son respect. Elles se sont aujourd'hui enrichies d'une dimension essentielle qui est l'homme : il est au centre de ce nouveau modèle de développement. Les services de base qui doivent être apportés à l'enfant pour qu'il se développe sans handicaps et avec des chances d'assurer son avenir sont un facteur essentiel en matière de développement durable. Le développement harmonieux de la planète dépend de la qualité des hommes et donc de la formation des générations futures. C'est pour nous la seule façon de briser le cycle de la pauvreté en matière de revenus, de services de santé, d'éducation et de ressources naturelles, car il existe à ce sujet une réelle barrière.

Je vous donne des chiffres que vous connaissez tous : aujourd'hui, 3 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, vivent avec moins de 2 euros par jour, et environ 1,3 milliard avec moins de 1 euro par jour. Un monde avec autant de pauvreté est un monde dans lequel il est difficile d'assurer les bases essentielles d'un développement.

Dans cette lutte pour briser le cycle de la pauvreté et donner les services de base aux enfants, nous privilégions l'éducation, notamment celle des filles, puisqu'elles seront les principales formatrices des générations à venir. Nous privilégions aussi la lutte contre le travail des enfants qui touche plus de 250 millions d'entre eux, ce qui représente environ deux années et demie de naissances. Ces enfants sont soumis à des conditions de travail souvent trop dures pour eux, qui se traduisent par des handicaps physiques et/ou psychologiques et aussi par l'incapacité de suivre un cycle de formation au moins primaire.

C'est pourquoi, dans les cinq priorités que nous nous sommes fixées pour assurer les services de base aux enfants, l'éducation -notamment des filles-, la protection des enfants contre le travail, l'exploitation sexuelle et la guerre, sont les deux premiers piliers auxquels s'ajoutent évidemment la

lutte contre le SIDA qui est une catastrophe pour un grand nombre de régions en voie de développement, les plans de vaccination et l'aide à la jeune enfance.

Pour illustrer cet aspect de notre politique d'éducation, je voudrais vous donner des éléments sur un volet de l'action que nous avons menée en Afghanistan. Vous savez que, dans ce pays, les filles ne pouvaient pas aller à l'école à cause du régime des Talibans et où les enseignantes ne pouvaient pas exercer leur métier. Aussi le taux de scolarisation des filles était-il de l'ordre de 10 %. Il n'existait pas suffisamment d'écoles, d'enseignants et de livres. Si les filles étaient pénalisées, les garçons l'étaient presque autant car leur taux de scolarité était d'environ 30 %. Il aurait fallu des années pour reconstruire des écoles et former des maîtres.

Face à cette situation d'urgence, l'UNICEF a organisé, il y a un an, en mars 2002, une opération majeure de retour à l'école. Nous avons livré des écoles "en boîtes", des sortes de kits pour faire la classe aux enfants. Nous avons assuré la formation de 77 000 enseignants et apporté une aide matérielle à plus de 7 000 écoles, ce qui a très rapidement permis le retour de 3 millions d'enfants à l'école. Nous savons tous que les problèmes de l'Afghanistan ne sont pas réglés pour autant mais, par cet effort massif de rescolarisation primaire, nous pensons avoir contribué à mieux préparer et aider ce pays à sortir de la position difficile dans laquelle il se trouvait.

Pour vous donner maintenant quelques exemples d'initiatives que nous avons prises de façon concrète avec des entreprises, je voudrais citer une collectivité locale qui est la Mairie de Paris. Nous avons mené un programme de formation d'agents sanitaires, de responsables de santé, tout d'abord en Mauritanie, puis, devant le bon déroulement de l'opération, au Maroc. L'intérêt est de permettre à une collectivité territoriale d'utiliser son savoir-faire et, ce qui est très motivant pour les responsables de santé, de s'enrichir en allant "se frotter" à une autre culture et de contribuer en apportant ses connaissances. Cette action s'est déroulée de façon croisée : le principal du travail a été réalisé sur place, mais des sessions de formateurs ont eu lieu à Paris auprès des agents de santé mauritaniens ou marocains.

Concernant les entreprises, je donnerai trois exemples :

- Nous avons, avec la Caisse d'épargne, développé un partenariat intéressant avec la SICAV "1,2,3, Futur" qui s'est engagée à soutenir les enfants et les efforts de l'UNICEF dans sa lutte contre le travail des enfants. Cette coopération s'est concrétisée par deux actions, la première étant l'inclusion par la SICAV "1,2,3, Futur" du travail des enfants comme critère de sélection de ses valeurs, et cela sur la base d'un travail réalisé par l'ARESE avec le questionnement des entreprises sur le travail des enfants. La seconde action est le financement de deux projets de réinsertion sociale d'enfants, notamment des enfants orpailleurs dans des sites aurifères du Burkina Faso et des enfants bouviers au Tchad. Le programme a démarré et une cinquantaine d'enfants ont déjà retrouvé une formation, les uns dans des unités d'embouche pour le bétail, et les autres en menuiserie et mécanique.

- Nous avons récemment signé un partenariat avec Biotherm. Cette marque puise ses origines au cœur de l'eau qui est un élément important du développement. De plus, nous entrons dans une phase où ces problèmes ont été largement débattus. Biotherm ne souhaitait pas rester simple spectateur et s'est engagé à soutenir nos missions sur le terrain. Nous allons, grâce à cela, conduire deux programmes dans deux pays, au Bénin et au Cambodge où 320 puits vont pouvoir être construits ou réhabilités dans 190 villages pour desservir 85 000 familles. En même temps, Biotherm contribuera à développer des programmes de formation locale sur des gestes d'hygiène et d'alimentation élémentaires, qui permettront d'améliorer la formation des femmes.

- Avec Ikéa, que vous avez précédemment mentionné, nous avons développé un partenariat sur le plan international depuis 1999. Ikéa voulait sensibiliser ses fournisseurs à l'importance de ne pas avoir recours au travail des enfants, particulièrement en Inde, dans les régions où ils s'approvisionnaient en tapis. Des centres d'enseignement alternatif ont été créés afin de permettre le rattrapage du retard acquis par des enfants déjà âgés, avant de les réinsérer dans le système classique d'éducation. L'accent a, bien sûr, été mis sur la scolarisation des petites filles. Des instituteurs sont formés à une éducation de qualité, de manière à assurer la pérennité du projet ainsi qu'un vrai développement des capacités locales. Par exemple, dans la région concernée en 1999, 24 000 enfants âgés de cinq à quatorze ans n'allaient pas à l'école. En septembre 2002, plus de 15 000 d'entre eux

avaient ainsi réintégré le système scolaire et 4 000 étaient encore dans des centres de formation alternative.

Cette action a été complétée par un volet de mobilisation des communautés locales et principalement des femmes, de façon à ce qu'elles mettent en place des groupes d'entraide et développent des projets pouvant générer des petites activités qui leur assurent un revenu pour, dans ce cadre, pouvoir gérer des crédits qui leur sont apportés. Ce projet est maintenant en extension et vise un million de personnes.

Nous collaborons aussi avec des syndicats professionnels. Nous avons actuellement en Chine un projet qui n'est pas totalement entériné -prenez-le comme une hypothèse-, avec le Syndicat des entreprises distributrices de jouets. Le problème dans ce pays est que l'éducation est obligatoire à partir de neuf ans. Avant cet âge, peu d'appui était donné aux enfants. Dans ces zones reculées, la pauvreté de ces familles faisait qu'il existait peu de conscience de la nécessité de commencer à donner une pré-scolarisation à ces enfants. Le gouvernement chinois ayant lancé en mars 2003 une politique nationale sur les soins et l'éducation de la petite enfance, le Syndicat des entreprises distributrices de jouets devrait nous aider à financer l'un des volets de ce programme.

Nous travaillons aussi avec des fondations comme, par exemple, Gaz de France, sur deux projets : l'un concerne la vaccination en Guinée et l'autre le développement communautaire global sur les hauts plateaux du Vietnam. Ce qui est important est que ces projets ont été fortement relayés à l'intérieur de l'entreprise : les salariés y ont participé et de nombreuses conférences et expositions ont été conduites en interne.

Pour terminer, nous travaillons avec des clubs-services, et je souhaite mentionner deux initiatives principales :

- Nous sommes partenaires du Rotary pour une initiative d'éradication de la polio. Vous savez peut-être que, si tout se déroule normalement, la polio devrait être déclarée totalement éradiquée, à l'image de la variole, en 2005. C'est le résultat d'un travail que nous avons conduit depuis 1988 avec le Rotary, l'OMS et le Centre d'Atlanta des maladies infectieuses. Au départ de cette initiative, plus de 350 000 cas de polio étaient recensés et vous en connaissez les caractères invalidants. Nous en sommes, selon les dernières statistiques, en dessous de 2 000 cas. Il ne reste que huit pays dans lesquels subsiste encore un peu de virus sauvage. Voilà un bon exemple de travail réalisé avec un club-service.

Avec les Kiwanis, nous avons eu des programmes d'iodation du sel pour éviter le développement des goîtres. A Madagascar, nous avons conduit une opération qui permet pratiquement d'aboutir à la disparition de ces aspects invalidants.

Tels sont les quelques exemples que je souhaitais vous transmettre.

En conclusion, si nous revenons en arrière, l'apport significatif de Johannesburg a été d'ancrer trois aspects dans les principes du développement durable :

- la dimension sociétale, donc l'homme,
- le rôle incontournable des acteurs économiques,
- la nécessité d'établir des partenariats entre les différentes parties prenantes que sont les acteurs économiques, les ONG et la puissance publique.

L'application de ces principes de développement durable dans les trois dimensions -écologique, sociétale et économique- permet aux entreprises de mieux résister à la pression et aux crises car elles ont ainsi pris l'habitude d'anticiper et de se prémunir contre certains risques. Les organismes financiers y sont d'ailleurs de plus en plus sensibles et, dans les pays anglo-saxons, la part de l'investissement éthique est de l'ordre de 12 à 15 %, alors qu'elle est encore inférieure à 1 % dans notre pays.

C'est aux côtés de ces entreprises que l'UNICEF peut agir autour de trois axes.

1) Si nous pensons aux consommateurs, ils admettront de moins en moins que les produits soient fabriqués dans des conditions inacceptables qui, dans certains cas, sont d'ailleurs considérées comme une forme d'esclavagisme moderne. Nous savons quel aspect ravageur peut avoir dans

l'opinion publique des révélations sur les conditions inacceptables dans lesquelles sont fabriqués certains produits, notamment le travail des enfants et, parfois, l'exploitation du travail des femmes.

A la demande des entreprises, l'UNICEF peut agir de façon concrète. Face au travail des enfants, il ne suffit pas de le déclarer soudainement aboli, mais plutôt d'accompagner un tissu social de façon à ce qu'il n'y ait pas une disparition immédiate des ressources de ce travail. Il faut bien comprendre que si les enfants travaillent, c'est souvent parce que les parents n'ont pas d'emploi. Il s'agit de favoriser l'insertion d'un espace d'éducation au sein de la journée de travail pour que, progressivement, l'éducation permette à l'enfant de trouver une occupation peut-être plus satisfaisante pour son équilibre et plus rentable. Il faut en même temps apporter à la communauté locale d'autres formes de revenus pour compenser la perte de ceux des enfants. Il existe dans ce domaine un aspect programmatique que nous connaissons bien.

2) Les acteurs économiques ont un devoir de promotion du développement local, et c'est leur intérêt bien compris, les premiers besoins étant évidemment les services de base que sont la santé et l'éducation des enfants. Accompagner l'UNICEF dans ces programmes locaux de santé, d'éducation et de lutte contre le sida, donne à l'entreprise implantée localement une légitimité, une immunité qui vont évidemment fortement contribuer à la pérennisation de son implantation. Nous pouvons en tant qu'UNICEF donner cette dimension humaine aux activités économiques de l'entreprise. Nous faisons un axe d'actions prioritaires : l'éducation, la protection des petites filles et de leurs mères qui sont les premières victimes de l'ignorance et de la pauvreté, car la pérennité du développement durable passe évidemment par elles.

3) Mettre l'action en faveur de l'enfant au cœur du projet de l'entreprise suscite un consensus interne. Les entreprises ont besoin de champs de consensus pour expliquer simplement leur stratégie suivie en matière de développement durable et y faire adhérer leurs personnels. Bien se comporter vis-à-vis des populations locales crédibilise les relations humaines internes et permet de donner au dialogue social une véritable dimension humaine, de réhabiliter des valeurs de solidarité et de respect qui sont à la base d'un dialogue social de qualité.

C'est pourquoi nous sommes convaincus que la direction des relations humaines des entreprises tient un rôle clé dans ces aspects de développement durable. Cette action ne doit pas être appropriée par une direction de la communication, qui a cependant son rôle, ni par un responsable spécialisé du développement durable. Le développement durable n'est pas un problème de communication externe, mais davantage un problème de comportements de l'ensemble du corps social et de la stratégie d'entreprise. Dans ce cadre, nous pensons que le personnel de l'entreprise -et nous l'avons constaté au travers des exemples précédemment cités- est fier de son entreprise lorsqu'elle s'engage dans cette voie, en particulier aux côtés de l'UNICEF. En effet, notre intervention au profit des enfants est toujours porteuse d'intérêt et de sensibilité profonde car nous avons la notoriété et l'expérience reconnues.

Pour conclure, je tiens à préciser que, dans les pays développés, la problématique est évidemment différente.

Concernant la France, nous agissons sur deux axes :

- Le premier est notre partenariat avec l'Éducation nationale avec laquelle nous conduisons des actions de sensibilisation sur les thèmes de solidarité internationale. Ces actions sont nécessaires afin que les enfants de France aient connaissance des difficultés rencontrées par d'autres enfants, pour qu'ils puissent mieux se comporter dans l'avenir face à cette nécessité d'une générosité mondiale. C'est aussi une façon de développer leur sentiment de citoyenneté, leurs réflexes de citoyen.

- Notre second axe d'effort est d'inciter les collectivités territoriales à mettre en valeur leurs actions en faveur de l'enfance. C'est un programme que nous avons démarré voici dix-huit mois avec Jean-Paul DELEVOYE, celui-ci ayant été notre premier avocat à l'Association des maires de France avant d'être ministre. Nous comptons aujourd'hui une quarantaine de villes qui sont "Villes amies des enfants" et qui s'engagent à favoriser l'insertion des enfants dans la ville, à développer leur participation et leur esprit de solidarité internationale.

Voilà ce que je voulais vous dire en introduction avant de lancer le débat. J'espère avoir de nombreuses questions, aussi polémiques que possible, de façon à toujours davantage progresser ensemble dans ces axes de développement durable et dans notre action en ce sens.

(Applaudissements)

François GOURDON : Merci, monsieur le Président. Avant de passer aux questions, concernant la lutte contre le travail des enfants, j'aimerais savoir s'il existe un retour visible et concret de l'amélioration de cette lutte, à la suite du lancement par Kofi ANNAN du *Global Compact*, le pacte mondial, et de l'adhésion de nombreuses entreprises internationales ou nationales. Nous avons d'ailleurs personnellement été très actifs pour encourager son développement en France et nous comptons actuellement une centaine d'entreprises françaises adhérentes et beaucoup d'autres dans le monde. Avons-nous constaté des avancées générées par cet acte fort ?

Jacques HINTZY : Nous sommes tous très frappés par le chemin parcouru par Kofi ANNAN vers les entreprises. Cela fut un très important tournant et de nombreuses grandes entreprises sont maintenant membres de ce groupe de travail.

Concernant le travail des enfants, lorsque nous évoquons des grandes marques dont des produits sont fabriqués en Asie et qui ne seraient pas correctes en matière de travail, il s'agit d'une petite partie immergée de l'iceberg. 90 % de ce type de travail est aujourd'hui local et n'entre pas dans les circuits internationaux des échanges économiques. Il s'agit d'enfants qui travaillent dans les champs, ce qui est normal, mais pas durant quatorze heures par jour, sans quoi le développement n'est plus possible pour eux. Ce sont des enfants qui mendient dans les rues, ceux qui font les "petits boulots" que l'on voit à Marrakech. Il s'agit aussi des enfants qui sont pratiquement réduits à l'esclavage domestique, comme les petites bonnes que nous rencontrons souvent en Afrique.

Pour faire avancer la question du travail des enfants, il faut s'adresser à l'opinion internationale mais aussi stimuler des programmes d'action dans les pays, comme la sensibilisation des parents au fait que ce travail est anormal, comme l'aide matérielle pour équilibrer cette ressource qui va disparaître.

Il s'agit aussi d'actions pour l'arrêt des trafics d'enfants : nous avons des programmes où des enfants sortis de ces trafics vont de village en village pour expliquer à leurs jeunes pairs comment ne pas écouter les voix charmeuses des personnes qui leur promettent la fortune s'ils les suivent.

Sur le plan international, pour faire avancer ce sujet –et cela progresse bien-, nous avons l'appel à l'opinion publique. Les boycotts menés contre les entreprises de sport ou de textiles, lorsque nous avons appris dans quelles conditions travaillaient les enfants, ont joué un rôle important. De nombreuses entreprises essayent de se prémunir et nous demandent si nous pouvons les certifier correctes sur le plan du travail des enfants. Nous ne sommes pas des certificateurs, mais nous pouvons les orienter vers ceux qui font ce travail de certification. Sur le plan des échanges internationaux, cela progresse très vite, mais le travail à mener est immense en raison, notamment, des aspects de travaux locaux que je viens de citer.

Nathalie LEDRICH, *consultante, BMJ Développement durable* : Utilisez-vous des critères de sélection pour tisser les partenariats avec les entreprises, et si oui, lesquels ?

Jacques HINTZY : Nous avons un système à deux échelons :

- Le premier est le *screening*, qui consiste à observer l'entreprise avec laquelle nous allons établir un partenariat afin de connaître ses comportements dans certains domaines, comme les secteurs économiques dans lesquels elles évoluent, en particulier dans des secteurs sensibles comme l'alcool, le tabac, le travail des enfants. Nous évaluons l'adaptation de l'entreprise à l'UNICEF et il n'y a, à ce stade, pas forcément de blocage mais, peut-être, des signalements de "zone rouge".

- Nous faisons ensuite une seconde analyse afin d'étudier l'intérêt du partenariat avec cette entreprise, son comportement, la façon dont elle va évoluer et ce qu'elle peut nous apporter.

Une décision est ensuite prise par un comité *corporate* constitué de cinq responsables internationaux de l'UNICEF, situés à des niveaux très élevés, tel le responsable de la collecte des

ressources privées, la directrice de communication, la directrice générale adjointe et le directeur de comités nationaux à travers le monde. Nous donnons alors un accord. Les domaines particuliers sont les zones économiques, les préoccupations éthiques de l'entreprise, ses engagements et des éléments comme le travail des enfants.

Serge ANTOINE, *Président d'honneur du Comité 21* : Monsieur le Président, le courant créé est souvent orienté Nord-Sud. L'action de l'UNICEF France mais aussi, probablement, internationale, favorise-t-elle et de quelle manière, des relations Sud-Sud d'échanges d'expériences et de solidarité ? Pouvez-vous citer quelques cas de ce type de relations ?

Jacques HINTZY : Les ressources de l'UNICEF proviennent pour deux tiers des gouvernements et pour un tiers des actions des comités nationaux comme celui de la France. Tout cela fait un pot commun qui finance nos programmes.

Dans les aspects Sud-Sud, un premier élément important est tout le travail réalisé dans les sous-régions, toutes les conventions et colloques que nous pouvons organiser sur différents sujets. Nous avons actuellement en cours en Afrique de l'Ouest francophone un processus où l'ensemble des chefs d'État se réunit pour réfléchir aux efforts qu'ils font en faveur des enfants. Ceci se déroule entre des crises car vous savez que cette région y est particulièrement sujette. Tous les programmes faits contre le trafic des enfants sont réalisés par un groupe régional puisque vous avez des pays émetteurs, des pays de transit et des pays récepteurs. Il y a d'ailleurs eu une réunion avec des ministres francophones d'Afrique sur les problèmes de la justice juvénile. Il existe donc un gros travail d'échanges d'expériences et de réflexion.

Concernant précisément le financement, ceux en direction Sud-Sud se trouvent dans certains pays par la mobilisation que nous pouvons susciter sur des ressources locales pour financer des programmes locaux d'un pays. Je préparais le conseil d'administration qui aura lieu à New York la semaine prochaine et je voyais que, pour Oman, par exemple, nous n'avions plus de ressources de l'UNICEF consacrées à ce pays car la situation économique est au-dessus de nos critères d'intervention. Nous allons cependant mobiliser 3 à 4 millions de dollars donnés par la communauté de ce pays en faveur de programmes d'amélioration du sort des enfants. Cette opération sera dirigée par l'UNICEF.

Layachi YAKER, *Président du Comité 21 algérien* : Merci, monsieur le Président, pour cette communication qui a été extrêmement riche et du plus haut intérêt.

Un problème se pose au sujet des enfants défavorisés en France, notamment les enfants de l'immigration. Est-ce que, dans ce cadre, l'UNICEF entreprend une action précise destinée à faire connaître ce problème, à mobiliser des ressources et à développer des projets spécifiquement orientés vers l'application de la Convention des droits de l'enfant et l'amélioration de la condition de vie de ces enfants des classes défavorisées ?

Il s'agit d'un réel problème qu'il faudrait peut-être prendre en charge dans le cadre de la politique générale destinée à corriger, lorsque c'est possible, les inégalités dont ils font l'objet. Mais je ne me suis pas présenté, je suis algérien et me suis beaucoup occupé des projets en Afrique en ma qualité de Secrétaire général adjoint de l'ONU.

Jacques HINTZY : Suivant nos critères, qui sont la mortalité infantile et le PNB, statutairement, la France ne bénéficie pas de programmes de financement et tout l'argent qui y est récolté est destiné à être dépensé hors de la France. Globalement, nous pensons que notre pays dispose de ressources suffisantes, mais le problème reste la gestion d'une meilleure orientation de ses ressources. Nous avons, à ce titre, la responsabilité de l'application de la Convention des droits de l'enfant en France et nous conduisons des actions de plaidoyer, de lobbying en faveur des enfants de ce pays.

En matière de lobbying, j'évoquerai le travail que nous avons réalisé avec de nombreux partenaires pour faire créer une Délégation parlementaire aux droits de l'enfant en France, qui pourra se saisir non seulement des projets de lois, mais aussi établir des rapports particuliers sur des situations que vous signalez et que nous connaissons, situations extrêmement sérieuses qui ne devraient pas perdurer. Cette délégation a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Il faut maintenant que le

Sénat mène le même travail pour qu'elle puisse s'installer. Nous continuons dans ce sens même si l'appareil de l'Assemblée nationale et le Sénat n'aiment pas la multiplication des délégations parlementaires qui leur demandent des moyens et viennent parfois "tailler des croupières" au rôle traditionnel des commissions parlementaires.

J'adhère à ce projet car c'est au travers de ces délégations parlementaires que nous pourrions révéler des situations qui ne peuvent perdurer et sur lesquelles nous devons réagir. Notre travail sera bien une mise en lumière et non de financement. L'appel à l'opinion publique est d'ailleurs souvent l'un des meilleurs leviers.

Cela étant, nous avons conduit des études particulières en fonction des opportunités issues des partenariats avec la SONACOTRA. Nous avons mené notamment l'année dernière une étude sur la séparation des enfants et de leurs parents travailleurs immigrés. Le travailleur immigré est souvent seul en France et ses enfants sont absents. Que se passe-t-il alors dans la relation parents-enfants ? Nous avons donc interrogé des travailleurs immigrés en France, puis des enfants restés au pays et, dans certains cas, des enfants venus en France dans le cadre de regroupements familiaux.

Cette étude a été menée par un sociologue ; elle n'était nullement politique mais extrêmement intéressante et mettait au jour, entre autres, le grand traumatisme qu'est le regroupement familial et l'arrivée d'enfants du Sud, à quatorze ou quinze ans, en France, trouvant à la fois la situation de leur père beaucoup moins valorisée que ce qu'ils pensaient et ayant des difficultés à comprendre l'attitude des jeunes adolescents en France. Cette étude a été largement publiée et reprise par la presse.

Nous réalisons actuellement une étude sur les demandeurs d'asile, parents et enfants : comment vivent-ils cette période d'attente ? Que se passe-t-il pour leur intégration ou leur rejet ? Cette étude, d'ailleurs préfacée par Boris CYRULNIK, paraîtra à la fin de cette année.

Voilà ce que nous pouvons accomplir. C'est très partiel mais démontre que nous ne sommes pas indifférents à la situation que vous venez de signaler.

Marie-Ange LAURIER, *consultante, APEC* : Bonjour, vous avez évoqué le rôle que vous espérez voir joué par les directions des ressources humaines. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ? Qu'en attendez-vous ? Cela signifie-t-il que les entreprises qui recrutent des spécialistes du développement durable peuvent finalement se tromper car il s'agirait avant tout d'une affaire de comportements ? Merci.

Jacques HINTZY : Je ne suis pas un spécialiste dans ce domaine, mais Henri SCHWEBEL pourra peut-être compléter ce que je vais dire.

Dans une entreprise, la fonction de développement durable est essentielle car il s'agit d'un nouveau champ à cerner. Tant qu'il n'y a pas un responsable du dossier, celui-ci reste éclaté, éparpillé et peu de progrès sont accomplis. Pourtant, le développement durable doit ensuite irriguer l'ensemble des comportements dans l'entreprise. C'est extrêmement valorisant pour le personnel et la Direction des relations humaines doit se réapproprier cette fierté de l'entreprise dans ce qu'elle peut faire en matière de développement durable.

Henri SCHWEBEL, as-tu quelque chose à ajouter ? Je rappelle qu'avant de nous rejoindre à l'UNICEF, il était directeur général adjoint de la RATP et il est donc très sensible aux problèmes de personnel dans une entreprise importante.

Henri SCHWEBEL : Merci. Avant tout, il ne s'agit pas d'une critique vis-à-vis des entreprises qui ont nommé un responsable du développement durable, ni au regard des directeurs de la communication qui ont mis ce volet dans leur action.

Il est bien compris sur le fond que l'approche du développement durable, dans toutes ses dimensions, est réellement une question de comportements, d'attitudes, de respect, d'intérêts bien sentis vis-à-vis des autres partenaires, des populations locales et des citoyens. Lorsque nous avons une attitude de respect envers les citoyens, cela génère forcément une attitude de respect interne.

J'ai pu constater que, dans le domaine des ressources humaines, nous sommes souvent englués dans des débats un peu mécanistiques, des sujets, certes importants, mais très autocentrés, et c'est

normal. Y introduire une dimension de civisme mondial peut donner au dialogue social une dimension intéressante, aller au-delà des débats traditionnels dans ce domaine et constituer l'un des volets de construction d'un projet d'entreprise.

Qui peut être contre ? Je n'imagine pas un syndicat dire qu'il n'est pas bien de s'occuper des enfants dans le monde. Ce type de stratégie n'est plus seulement décidé par le président de l'entreprise, mais il faut une adhésion complète du personnel et, de ce point de vue, travailler avec l'UNICEF facilite bien les choses.

François GOURDON : Merci pour ce complément.

Vous évoquiez les recettes réalisées en France et qui sont reversées à l'étranger. J'ai pris les chiffres de ces recettes qui, pour la France, représentent 91 millions de dollars, ce qui est nettement supérieur à l'Allemagne qui totalise 66 millions, au Canada et à beaucoup de pays. En revanche, certains pays comme la Norvège ou les Pays-Bas contribuent énormément. Le Japon, avec 212 millions, semble être celui qui participe le plus, bien avant les États-Unis.

Comment expliquez-vous ces faits ? Est-ce que les comités nationaux sont extrêmement actifs ? Dans ce cas, nous les félicitons pour la France. S'agit-il d'une question de sensibilisation de l'opinion ? Les Japonais seraient-ils plus sensibles ? Peut-il s'agir d'un problème de volonté d'exportation internationale à terme ?

Jacques HINTZY : Il existe trois dimensions : l'opinion, le gouvernement et l'actualité. Dans les contributions des gouvernements qui représentent les deux tiers des ressources, vous trouvez le fort engagement de trois groupes : les États-Unis qui représentent 20 ou 25 % du financement gouvernemental, le Japon et l'ensemble des pays nordiques.

Dans ces pays, en dehors des États-Unis, et en particulier au Japon, nous trouvons une volonté d'être présents dans les organismes multinationaux, une vraie promotion, une forme d'entrisme du Japon dans ces organisations internationales et, pour les pays nordiques, une réelle culture d'entraide internationale. Les autres pays, dont la France et l'Allemagne, sont à des niveaux très bas. La France est, par exemple, 14^e ou 15^e contributeur gouvernemental et l'explication est notre engagement ancien dans une politique de développement international bilatéral. La France a donc beaucoup de mal à évoluer du bilatéralisme au multilatéralisme.

Il en est de même pour les Communautés européennes puisque l'Europe veut pratiquer l'aide bilatérale qui consiste à aller de l'Europe vers un pays. Le passage de l'aide européenne dans le cadre d'organismes experts, comme l'UNICEF pour les enfants, est encore difficile. Nous en obtenons une aide de l'ordre de 20 millions de dollars, mais l'UNICEF ne dispose pratiquement d'aucune contribution des fonds européens de développement. Nous sommes dans le bilatéralisme -et j'en comprends les intérêts-, mais parfois l'efficacité prônerait de rejoindre des programmes multilatéraux, donc d'organisations expertes. En effet, dans certains cas, un travail est refait sur le terrain dans des domaines que nous connaissons déjà bien et il ne serait pas nécessaire pour une aide multilatérale.

Ensuite, concernant le dernier tiers qui est apporté par la société civile, la France est traditionnellement le 4^{ème} ou 5^{ème} comité pour l'UNICEF. C'est le résultat d'un travail de vingt ou vingt-cinq ans avec, très tôt, un recours au marketing direct, avec une politique active de distribution de cartes de vœux par des réseaux gracieux que sont La Poste et les banques. Nous avons ainsi accumulé une expertise qui nous permet d'occuper cette position. C'est ce qui fait qu'en France le rapport est de quatre cinquièmes qui émanent du comité national contre un cinquième du gouvernement, quand, sur le plan international, il s'agit de deux tiers pour un tiers.

En ce qui concerne les derniers chiffres que vous avez donnés, je serai honnête avec vous en vous signalant que, l'année dernière, nous avons obtenu un legs extrêmement important de 25 tableaux modernes de Miro, Braque, Fernand Léger, etc., que nous avons vendus en novembre 2002 à New York et qui nous ont rapporté 55 millions de dollars. Nous avons ainsi été pratiquement le premier ou le second comité dans le monde pour l'année que couvre ce rapport annuel. Nous en avons d'ailleurs profité pour réunir un certain nombre de collectionneurs chez Christie's pour leur expliquer tout le bien qu'ils pourraient faire à l'UNICEF s'ils acceptaient de se défaire de quelques-unes de leurs œuvres.

François GOURDON : Il y avait une question de Dominique CAMPANA, de l'Action internationale de l'ADEME. Madame la Directrice, existe-t-il une coopération ? Est-ce que l'ADEME, dans son action internationale, fait quelque chose avec l'UNICEF ?

Dominique CAMPANA, *Directrice de l'action internationale, ADEME* : Dans les pays partenaires avec lesquels nous travaillons, nous avons également une démarche pour favoriser des activités génératrices de revenus afin de lutter contre la pauvreté. Elles intègrent les trois dimensions (économique, sociale et environnementale). Nous avons également une démarche dans le sens d'une coopération Sud-Sud, pour encourager le développement de formations des pays du Nord vers le Sud et des pays du Sud vers le Sud.

Nous souhaitons aujourd'hui élargir notre partenariat. Nous avons beaucoup travaillé avec nos homologues dans les pays, c'est-à-dire les agences en charge à la fois d'énergies renouvelables, d'environnement et de maîtrise d'énergie. Nous avons également comme partenaires des entreprises, et Jean-Claude ANDREINI ⁽¹⁾ pourra en parler. Il est vrai que nous ne nous sommes jusqu'à présent pas assez impliqués auprès des ONG et désirons développer ce partenariat. Nous avons beaucoup de choses à réaliser avec l'UNICEF au vu de votre programme.

Anne-Marie SACQUET, *Directrice générale, Comité 21* : Monsieur le Président, nous voyons bien que l'UNICEF est une agence des Nations Unies qui investit de plus en plus la question du développement durable dans une approche intégrée. D'autres agences travaillent sur ces problématiques comme l'OMS, le PNUD, le PNUE. Une coordination est-elle établie entre les agences pour l'optimisation de vos interventions auprès des pays en développement ? Pouvons-nous envisager une coordination ou une mission inter-agences sur les enjeux du développement durable ?

Jacques HINTZY : Dans les pays où nous intervenons dans ce que nous appelons nos bureaux de terrain, il existe une coordination entre l'ensemble des agences des Nations Unies, au moins -nous évoquerons ensuite la coordination avec les ONG-, car nous avons harmonisé nos cycles de développement dans le cadre d'un processus complexe qui s'appelle l'UNGASS et nous avons maintenant, dans l'ensemble des pays, un responsable de la coordination entre les différentes agences des Nations Unies. Il est d'ailleurs souvent issu du PNUD, mais aussi parfois de l'UNICEF. Il s'agit donc d'une sorte de "patron" des agences de l'ONU. D'ailleurs, dans un pays sur deux, nous occupons des locaux communs. Après ce qui s'est passé en Iraq, ma grande crainte était de savoir si l'UNICEF occupait le même bâtiment que l'ONU, mais ce n'était pas le cas.

Il existe une réelle coordination sur place au travers de ce que je viens d'évoquer, par des programmes et sur des sujets comme avec "ONUSIDA" qui coordonne toutes les actions des différentes agences.

Cette même coordination n'existe pas dans les pays développés, c'est-à-dire que nous n'avons pas de coordination des différentes agences des Nations Unies en France, malgré certains contacts informels et même si, lors d'une de ses visites, le Secrétaire général nous convoque tous pour passer un moment ensemble. Néanmoins, c'est le cas dans de nombreux pays, oui.

La coordination avec les ONG est plus difficile. Je le constatais récemment lors d'une réunion au ministère des Affaires étrangères dans le cadre des actions au Libéria puisque, cette année, un certain nombre d'ONG se plaignaient du manque de coordination entre elles. Les ONG présentes depuis un certain temps dans les pays se coordonnent bien avec les agences des Nations Unies. Il existe souvent une relation d'échanges et ils sont opérateurs. Cependant, lors de situations d'urgence, avec l'arrivée de nombreuses nouvelles ONG, celles-ci rencontrent parfois des difficultés à trouver leur place et la coordination se fait mal.

⁽¹⁾ Président du Club Ademe International et Président Directeur Général du Burgeap.

Xavier DE BAYSER, *Président, IDEAM* : Nous sommes une société de gestion d'*integral development asset management*. Nous avons des relations assez fréquentes avec des grands fonds de pensions dans le monde. Nous nous honorons de gérer de l'argent pour les fonds de pensions hollandais et suisses. Je suis très frappé du fait que les principaux fonds de pensions de vos grands organismes n'attachent pas une importance considérable à des investissements socialement responsables.

Pouvez-vous nous dire si un effort est actuellement fait pour convaincre ces fonds de pensions, qui représentent des dizaines de milliards de dollars si l'on reprend tous les organismes internationaux, et qui pour le moment n'ont pas une oreille très attentive à ce type de problème ? Vous évoquiez une initiative d'un confrère des Caisses d'épargne pour investir dans une SICAV qui favorise les entreprises qui se comportent bien, mais nous n'observons pas du tout ce genre de démarche dans les grands fonds de pensions internationaux. Une action pourrait-elle être menée dans ce domaine ?

Jacques HINTZY : Oui, sûrement, et une sensibilité commence à apparaître. Prochainement, nous aurons un appel d'offres pour le fonds de retraite du gouvernement français. Depuis un an et demi, nous observons au travers de nos contacts qu'un certain nombre de groupes s'intéressent à ces aspects éthiques et cherchent à savoir comment créer des produits qui pourront répondre à ces impératifs éthiques. Nous avons rencontré cinq ou six groupes financiers en France depuis dix-huit mois pour étudier comment collaborer, même si notre collaboration n'a aujourd'hui abouti qu'avec la Caisse d'épargne et avec un autre groupe qui est Scandia, dans un domaine un peu différent.

C'est au travers de tout ce que nous ferons avec la presse financière et les médias que nous ferons avancer ce sujet. Néanmoins, les obligations, les contraintes et les opportunités, comme le fonds de retraite français, feront que les groupes vont bouger rapidement dans les années à venir. Nous avons déjà observé que les fonds de partage qui avaient "mouronné" en France commencent à légèrement décoller. Le nombre de SICAV éthiques est aussi en progression. Il s'agit, en France, d'un mouvement beaucoup plus lent que dans d'autres pays.

Le rôle d'opérateurs peut cependant aider, comme notamment la politique de la Caisse des dépôts qui a été très novatrice dans le domaine de l'éthique, mais aussi le travail effectué par les agences de notation comme ARESE ou VIGEO, surtout lorsqu'il est conduit par des personnalités qui ont beaucoup d'impact sur la société.

Ce sont des éléments de progrès. Cela devrait maintenant aller assez vite, mais la France est très en retard.

François GOURDON : Merci beaucoup, monsieur le Président, de votre intervention. Nous savions que vous meniez de nombreuses actions, mais nous avons beaucoup appris et nous vous félicitons. Merci à vous tous.

(Applaudissements)

Je compte sur vous pour les prochains rendez-vous. Nous vous transmettrons par e-mails les dates des prochaines rencontres avec le ministre de la Ville, Jean-Louis BORLLO, Nicolas HULOT et la présidente d'AREVA.

Pour les administrateurs et les adhérents ici présents, j'ajoute qu'un conseil d'administration aura lieu début octobre et une assemblée générale fin octobre.

Je vous remercie.
